

## FICHES THEMATIQUES: POLITIQUE CLIMATIQUE

# l'économie se mobilise pour une protection active du climat

La loi sur le CO<sub>2</sub> est la base de référence pour l'application du Protocole de Kyoto en Suisse. Tout comme celui-ci, elle doit être renouvelée au 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour la période s'étendant jusqu'en 2020. A cette occasion, il est essentiel de veiller à la faisabilité pratique des mesures envisagées. Car, sans les mesures prises par l'économie, la politique climatique suisse est vouée à l'échec et les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto ne pourront pas être tenus.

- ▶ **Au chapitre de la politique climatique, l'économie suisse agit et enregistre de remarquables succès sur la base de mesures volontaires. Il faut poursuivre dans cette voie.**
- ▶ **Seule une combinaison équilibrée de mesures en Suisse et à l'étranger garantit une politique climatique au rapport coûts-efficacité optimal. Cette approche distingue la Suisse sur le plan international.**
- ▶ **Trop de bureaucratie et d'interventions étatiques nuisent à la politique climatique.**

## PROTECTION DU CLIMAT : UN THEME PHARE EN SUISSE ET À L'ETRANGER

**A problèmes planétaires, solutions planétaires. La conférence sur le climat de Cancún a fixé comme objectif commun minimal la limitation du réchauffement de la planète à 2 degrés Celsius jusqu'en 2100. Mais le cadre légal international fait toujours défaut.**

### Conférences internationales sur le climat et préoccupations nationales

Les négociations internationales sur la politique climatique se poursuivent. Chaque année, plus de 190 pays se réunissent pour des sommets climatiques organisés par l'ONU et pour d'autres conférences intermédiaires. Après le difficile sommet de Copenhague en 2009, la communauté internationale a opté pour la prudence et les petits pas, comme lors de la dernière conférence de Cancún en décembre 2010.

En Suisse, le Parlement traite depuis 2010 la révision de la loi actuelle sur le CO<sub>2</sub>. Cette révision constitue un contre-projet indirect à l'initiative populaire « pour un climat sain » issue des organisations de défense de l'environnement. Elle définit les engagements que la Suisse se doit de prendre en faveur de la protection du climat.

### Le cadre du Protocole de Kyoto

Le Protocole de Kyoto, décidé en 1997 et mis en application en 2005 par la communauté internationale, fait obligation à la Suisse de réduire de 8 % les émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2012 par rapport à 1990, année de référence. La Suisse va très probablement pouvoir respecter cet engagement. Elle s'appuie pour cela sur les mesures destinées à réduire ses propres émissions et sur divers projets de réduction qu'elle soutient dans les pays en développement.

### EN BREF

#### PROTOCOLE DE KYOTO

Cet accord (du nom de la ville japonaise qui a abrité la conférence) est un protocole additionnel des Nations Unies (UNFCCC), adopté en 1997. Entré en vigueur en 2005 et expirant en 2012, il définit pour la première fois à l'intention des pays industrialisés des objectifs contraignants en droit international en matière d'émission de gaz à effet de serre, gaz considérés comme la cause principale du réchauffement planétaire.

Ces dernières années, la production de ces gaz n'a cessé d'augmenter dans les économies émergentes. La part des Etats qui se sont engagés dans le cadre du Protocole de Kyoto à maîtriser leurs émissions ne représente plus que 27 % du total des émissions. La contribution de la Suisse aux émissions globales de gaz à effet de serre ne dépasse pas 1 pour mille environ. Pour pouvoir atteindre l'objectif fixé - limiter la poursuite du réchauffement atmosphérique - un « mix » de mesures internes et de mesures externes continuera de s'imposer à l'avenir comme la meilleure solution.

## DIMINUTION SENSIBLE DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> GRÂCE À L'ÉCONOMIE

**Quatre millions de tonnes par année, tel est le volume des émissions de CO<sub>2</sub> supprimées par l'économie**

### Les mesures volontaires sont payantes

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), qui regroupe plus de 2000 entreprises, a réduit de plus de 700 000 tonnes la production annuelle de CO<sub>2</sub> provenant de combustibles (mazout, gaz naturel). Par ailleurs, l'association de la branche suisse du ciment Cemsuisse a passé avec la Confédération un accord portant, lui aussi, sur une réduction annuelle de 700 000 tonnes de ses émissions de CO<sub>2</sub>. Près de 300 000 tonnes de réductions supplémentaires ont pu être prises en charge par la Fondation Centime Climatique (FCC). Enfin dans le cadre d'un important programme, la FCC a réduit de 2 millions de tonnes la production de CO<sub>2</sub> à l'étranger.

## APERÇU

Mesures de réduction prises par l'économie.

### Programmes intérieur et extérieur

Mio. t CO <sub>2</sub> /an État en 2009, arrondi	Mesures en Suisse	Mesures à l'étranger
Combustibles	AEnEC : - 0,7 Cemsuisse : - 0,7	
Carburants	AEnEC et FCC : -0,3 FCC, en Suisse: -0,3	Fondation Centime Climatique (FCC) : -0,2
Total	Effet des mesures concernant les combustibles : -2,0	Certificats : -2,0

Source : economiesuisse

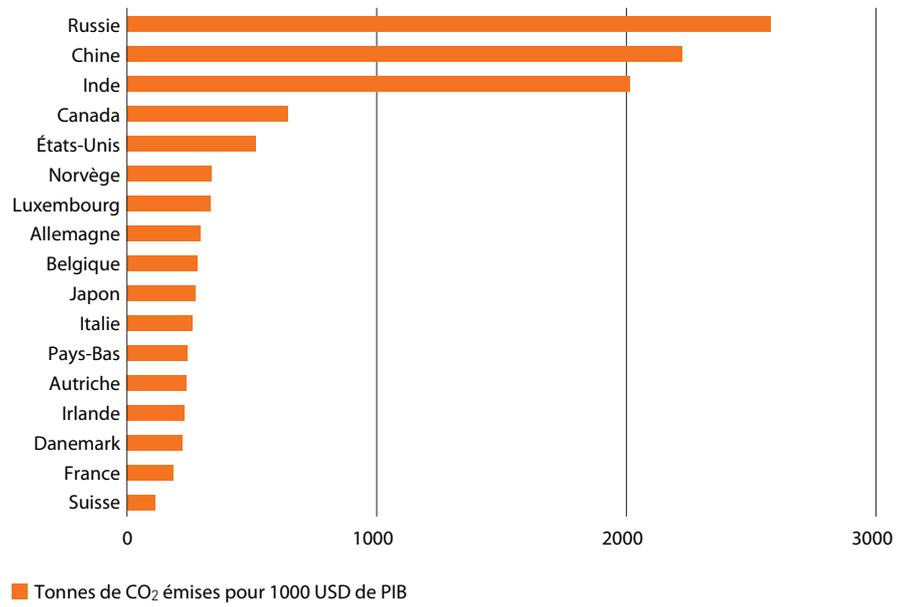
### Faible niveau de production de CO<sub>2</sub> en Suisse

Les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant de la Suisse sont faibles. Contrairement à la plupart des pays industrialisés, le potentiel de baisse des émissions se trouve essentiellement dans le domaine des bâtiments et des transports (40 %). Comme nous n'avons pratiquement pas de centrales électriques fonctionnant au charbon ou au gaz, la part de la production énergétique dans les émissions de gaz à effet de serre reste chez nous très faible (2,5 %). C'est dire qu'avec les mesures déjà prises dans le domaine des combustibles et des carburants, la Suisse dispose des outils adéquats pour mobiliser son potentiel de réduction.

## EXEMPLAIRE

De tous les pays de l'OCDE, la Suisse est celui qui émet le moins de CO<sub>2</sub>.

Emissions de CO<sub>2</sub> par unité de PIB



Source: OCDE 2009

## LA BUREAUCRATIE NUIT A LA PROTECTION DU CLIMAT

### L'initiative populaire « pour un climat sain » poursuit des objectifs irréalistes

En cas d'acceptation de l'initiative populaire « pour un climat sain », la Suisse tournerait le dos à la voie si efficace qu'elle a suivie jusqu'ici, celle de la collaboration avec l'économie sur la base d'objectifs fixés volontairement. En lieu et place, nous nous verrions imposer une longue liste de prescriptions nouvelles, avec leur cortège de restrictions frappant les individus aussi bien que l'économie. Les objectifs contraignants fixés à des niveaux irréalistes soumettraient à forte pression tous les niveaux de l'Etat et de la société. Cela gonflerait le volume de la redistribution et nous entraînerait vers une économie basée sur le subventionnement. La productivité de l'économie nationale en souffrirait, alors que l'activité de certaines branches s'en trouverait artificiellement stimulée.



1,5 million

de voitures devraient être remplacées par des voitures électriques dans les huit années à venir.

L'initiative exige entre autres une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici à 2020 par rapport à 1990. Concrètement, cela signifie qu'entre 2013 et 2020, un bâtiment sur trois devrait être assaini en Suisse, pour ne plus ensuite dégager de CO<sub>2</sub> ! Toutefois, la branche de la construction n'aurait ni le personnel technique ni les capacités nécessaires pour mener à bien une tâche aussi ample dans un avenir prévisible. Pour ce qui est du trafic routier, une voiture sur trois devrait être remplacée par un véhicule électrique. Dans le parc actuel de 4 millions de voitures de tourisme que compte la Suisse, 1,5 million de véhicules seraient donc concernés. Mais le nombre de voitures électriques pas trop chères est aujourd'hui insuffisant. Sans compter que les besoins électriques supplémentaires des domaines du bâtiment et de l'automobile ne sont pas couverts. Au demeurant, les milieux qui soutiennent l'initiative « pour un climat sain » sont les mêmes qui combattent l'énergie nucléaire et s'opposent ainsi à une production d'électricité respectueuse du climat.

### Des dépenses considérables en perspective

La mise en application en Suisse des mesures exigées par l'initiative aurait de très grosses conséquences en termes de coûts. Le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> par habitant étant déjà en Suisse la moitié environ de ce qu'il est en moyenne européenne, tout effort de réduction supplémentaire déployé en Suisse sera beaucoup plus coûteux et aura principalement pour cible la mobilité et les bâtiments. Dans ce domaine, les coûts seront particulièrement élevés si les rénovations ont lieu hors du cycle de renouvellement naturel. L'initiative fait aussi planer sur l'économie et la société la menace de nombreuses et coûteuses prescriptions et interventions bureaucratiques supplémentaires qui n'apporteront que fort peu à la cause de la protection du climat. C'est pourquoi nous nous opposons à la prise en compte des seules mesures réalisées en Suisse.

## PAS DE REUSSITE SANS L'ECONOMIE!

**La combinaison éprouvée d'actions volontaires de protection climatique à l'intérieur et à l'extérieur du pays est une formule à préserver et à développer autant que possible.**

### S'en tenir à la formule gagnante

Ces dernières années, l'économie suisse a prouvé à maints égards qu'elle relève très efficacement les défis de la lutte contre le réchauffement de la Terre. Les objectifs de la politique climatique suisse sont certes ambitieux, mais accessibles. C'est grâce aux efforts des entreprises que la Suisse parviendra à respecter d'ici 2012 ses engagements à l'égard du Protocole de Kyoto. Et toujours avec leur aide, la Suisse remplira aussi les objectifs plus exigeants fixés pour 2020.

### Ecologie et économie ne sont pas antinomiques

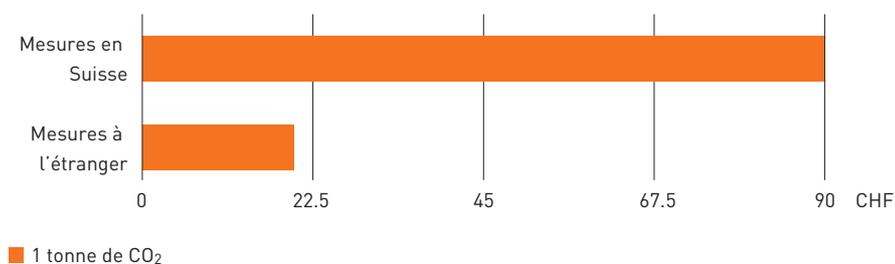
- Le changement climatique est un défi qui offre aussi aux entreprises la chance de s'assurer une place sur les marchés de demain grâce de nouveaux procédés et technologies. Du même coup, la Suisse se profile sur le marché intérieur et les marchés extérieurs.
- Des mesures flexibles à réaliser en Suisse et à l'étranger sont primordiales. C'est à cette condition qu'il sera possible d'obtenir un effet optimal à la fois dans une optique économique et écologique.

## CONCLUSION

**Avec les mêmes ressources, il est possible de réduire trois à cinq fois plus les émissions à l'étranger.**

**Les entreprises suisses sont très actives dans le développement de nouveaux produits et services pour lutter contre le changement climatique.**

### Coûts des mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> d'une tonne (CHF)



Source : economiesuisse

### Une politique réaliste et proche de la pratique

- La Suisse peut se targuer de pratiquer une politique climatique efficace. L'engagement des entreprises et leur lien avec la pratique garantissent les meilleurs résultats dans le combat pour la protection du climat.
- Si la Suisse veut continuer de compter parmi les protecteurs du climat les plus efficaces en comparaison internationale, elle doit s'en tenir à des objectifs réalistes. Les conditions-cadre mises en place doivent privilégier les mesures réalistes, à l'intérieur comme à l'extérieur.

## INFORMATIONS

### Dossiers et liens

≥ [www.economiesuisse.ch/energie et environnement](http://www.economiesuisse.ch/energie-et-environnement)



### Votre personne de contact chez economiesuisse :

Dominique Rochat  
Responsable de projets Infrastructures, énergie et environnement  
[dominique.rochat@economiesuisse.ch](mailto:dominique.rochat@economiesuisse.ch)